

## Conseil Municipal - 03 mars 2009 - séance publique

Présents : Madame Pascale POBLET, maire.

Mesdames Cécile SUPTITZ, Corinne FABRE, Lynda CHOROT, Marion CORVEZ, Marie GUILLAUD.  
Messieurs Laurent GERBAUX, Philippe DESPESE, Michel MURDINET, Stéphane COING-BELLEY,  
Philippe PASCAL, Michel NOEL, Jean-Michel ANSELMIER, Robert CECCON

Absents : M. Alain BOUCAUT a donné pouvoir à Pascale POBLET

Secrétaire de séance : M. GERBAUX Laurent

Mme P. POBLET ouvre la séance du conseil municipal à 20h30. Le Conseil approuve avec 15 voix Pour le compte-rendu du 06 janvier 2009.

### **Point n°1. COMPTE ADMINISTRATIF 2008 / COMMUNE**

#### **INVESTISSEMENT :**

DEPENSES de l'année = 208 002,56 € - RECETTES de l'année = 213 561,08 €

Soit un résultat de l'année 2008 de 5 559,24 € + excédent 2007 reporté de 390 759,20 €  
= un excédent cumulé de 396 317,72 €

#### **FONCTIONNEMENT :**

DEPENSES de l'année = 159 879,73 € - RECETTES de l'année = 300 863,94 €

Soit un résultat de l'année 2008 de 140 984,21 €

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2008 / SERVICE DES EAUX**

#### **INVESTISSEMENT :**

DEPENSES de l'année = 35 461,63 € - RECETTES de l'année = 52 185,00 €

Soit un résultat de l'année 2008 de 16 723,37 € + excédent 2007 reporté de 36 841,86 €  
= un excédent cumulé de 53 565,23 €

#### **FONCTIONNEMENT :**

DEPENSES de l'année = 57 032,08 € - RECETTES de l'année = 58 044,81 €

Soit un résultat de l'année 2008 de 1 012,73 € + excédent 2007 reporté de 27 997,78 €  
= un excédent cumulé de 29 010,51 €

Le Conseil municipal APPROUVE avec : 14 Voix POUR, 0 Voix CONTRE et 1 ABSTENTION les comptes administratifs 2008.

### **Point n°2. COMPTE DE GESTION 2008 / COMMUNE et SERVICE DES EAUX**

Le Conseil municipal APPROUVE avec 15 Voix POUR les comptes de Gestion 2008 établis par Monsieur Jean-Claude Tercinet receveur municipal.

### **Point n°3. CRECHE, HALTE GARDERIE – EXTENSION**

DECIDE de lancer une consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre ; 2 solutions :

1/ appel ouvert avec article dans Les Affiches et Le Dauphiné

2/ consulter quelques architectes nommés par le Conseil municipal

Envoi des dossiers : avant le 10/03 – Dépôt des offres, dernier délai le 26 mars.

DECIDE de choisir la solution **2** avec 15 voix Pour

DESIGNE les architectes suivants : Atelier Cube, Equilibre Pineau, Bucchi, Archi 3, Roda

***Cécile SUPTITZ, obligée de quitter la séance, laisse tout pouvoir à Marion CORVEZ***

### **Point n° 4. CREATION REGIE AVANCES ET RECETTES**

DECIDE de créer une régie d'avances et une régie de recettes pour le Service des Eaux.

Régie AVANCES : 150 € - Régie RECETTES : 300 €

Dans la mesure du possible, DEMANDE de porter la régie de RECETTES de la Commune à 1 500 € au lieu de 970 €.

VOTE avec 15 Voix POUR.

### **Point n° 5. CONVENTION SERGADI pour Service des Eaux**

**SERGADI** propose de signer une convention de prestations de service pour la gestion des réseaux d'eau. Cette société, actuellement, établit et édite le rôle des eaux de la Commune ainsi que les factures qui sont ensuite adressées à chaque abonné par la Trésorerie. C'est la Trésorerie qui ainsi s'occupe du suivi des paiements de factures. Le travail du SERGADI coûte à la Commune environ 280 € par an.

DECIDE après avoir pris connaissance de la convention proposée de l'approuver et AUTORISE Mme la Maire à la signer, avec 15 Voix POUR.

### **Point n° 6. QUESTIONS DIVERSES et INFORMATIONS**

- L'Association des Communes Forestières demande :
  - 1/ Le maintien des personnels de terrain de l'ONF pour la gestion des forêts communales, soit 1684 agents patrimoniaux équivalent temps plein (source ONF) pour conserver un service public de qualité en milieu rural.
  - 2/ L'étalement des charges supplémentaires imposées à l'ONF par la RGPP pour tenir compte de l'évolution du marché du bois et le report des mesures qui impacteraient trop fortement l'équilibre budgétaire de l'ONF.
  - 3/ L'intensification des politiques territoriales de la forêt et du bois qui doivent constituer l'axe prioritaire du plan de relance de la filière.
  - 4/ Le renforcement des moyens des communes forestières pour développer la formation des élus et l'accompagnement des collectivités en charge des démarches de territoire, en portant de 5 à 10 % le reversement de la part du produit de la taxe sur le foncier non bâti forestier (les communes forestières payent 17 % du total de cette taxe)
  - 5/ La mise en place du fonds de mobilisation de 100 M€/an annoncé par le Ministre de l'Agriculture lors des Assises de la forêt pour augmenter la récolte de bois, particulièrement dans les zones difficiles d'accès, répondre aux besoins de l'industrie, développer les énergies renouvelables et accroître l'emploi en milieu rural." : délibération pour soutenir la démarche de l'association avec 12 Voix POUR, 1 Voix CONTRE et 2 ABSTENTION
- Conférence Territoriale le vendredi 6 mars, qui sera présent ?? Lynda, Stéphane, Philippe et Filou
- Compte-rendu de la rencontre avec les ados de Montaud concernant l'utilisation de la salle des fêtes. Un règlement leur a été proposé et ils en ont accepté les termes. Ils devront le signer courant mars.
- Fête du Village : question de Robert, ne serait-il pas bon que la Commune soit plus partie prenante dans cette organisation, prévoir un budget afin que le maximum des activités soient gratuites. A suivre
- Jeux Olympiques 2018 : Robert souhaiterait connaître l'avis des membres du conseil. Reporté au 31/03/2009

### **Point n° 7. DATES DES PROCHAINES COMMISSIONS et AUTRES REUNIONS**

- Travaux : 10 mars à 20h
- Urbanisme, 2 dossiers : date sur doodle
- Sociale : Cécile fait un email
- Finances le mardi 17/03 à 20h30
- CCAS le 11/03 à 20h
- CCVI le 12/03 à h

Prochain conseil : réunion publique le 31 mars 2009 pour VOTE des budgets primitifs 2009  
ATTENTION, vacances de Pâques du 05 au 19 avril

La séance est levée à 23h30

## QUESTIONS qui n'ont pas été débattue :

- Préservation de l'eau potable et agriculteurs – lettre de St Quentin. Courrier envoyé aux agriculteurs
- Eglise, chute de pierres / clocher
- Décharges interdites
- Recherche et étude : des eaux pluviales vont dans le réseau d'eaux usées
- Soirée d'information sur la Transmission du Patrimoine : avis
- Divagation des chiens : interdite
- Maison de l'Emploi propose des stagiaires, quelle suite ??
- BPT et économie : projets
- Logements sociaux, courrier de la Préfecture et de l'ABSIS
- Numérotation des habitations et indication des lotissements
- Résultat du recensement 2009 :
- Bulletin d'information : quels échos du dernier ??
- Demandes de subventions et aides diverses, demandes d'adhésion : toutes les demandes reçues pourraient être examinées par la Commission Sociale et proposées pour le Budget primitif 2009.
- Conseil Général, document concernant la réforme des subventions : à disposition, à lire.